

## **SEANCE DU 02 JUIN 2023**

L'an deux mille vingt-trois le deux juin à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de Laguépie s'est réuni sous la présidence de Daniel MERCADIER, Adjoint au Maire.

Présents : Daniel MERCADIER, Anne PHILIPPE, Marie-Pierre PALOBART, Jean-Pierre DÉTRÉ, Philippe MARRE, Patricia CECCARELI, Julien RIGOLE, Marc BALAT, Bernard MAGES, Patricia ALMENDRA, Julien CASTELNAU (à partir de 20h42), Arne D'AVIGNON.

Excusés : Emmanuel CROS, Serge REGOURD, Julien CASTELNAU (jusqu'à 20h42), Pierre CROS (pouvoir à M. RIGOLE).

Convocation du 27 mai 2023.

### **Ordre du jour :**

#### **I-Vote du compte rendu du 05 mai 2023 :**

Le compte rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité des membres présents.

#### **II-Cabinet médical :**

Mme PALOBART informe l'assemblée que la signature du bail avec Mme Hopsomer est prévue le 5 juin chez le notaire à Toulouse. Si la commune ne trouve pas de médecin, il sera toujours possible de sous-louer à un autre professionnel médical.

Des subventions ont été sollicitées auprès de la Région et du Département.

#### **Délibération reçue à la Préfecture le 07 juin 2023.**

Arrivée de Julien CASTELNAU à 20h42.

Mme PALOBART rappelle la visite de Vincent Bounes, vice-président du conseil régional en charge de la santé, qui sera présent à Laguépie le 6 juin.

#### **III-Délibération constitutive avenant 1 contrat équipement :**

Il est nécessaire d'établir un avenant au contrat d'équipement signé avec le Département pour ajouter les projets suivants :

- aménagement de la cour de l'école (jeux)
- installation d'une climatisation à la salle de musculation
- réfection de la toiture des sanitaires de l'aire de camping-car
- acquisition de jeux aquatiques pour la baignade.

#### **Délibération reçue à la Préfecture le 06 juin 2023.**

#### **IV-Délibération abondement de salaire :**

Depuis le 2 mai et jusqu'au 24 juillet, Axel Fernandez est en formation préalable à l'embauche, il sera recruté en CDD par la commune à compter du 25 juillet. Pendant cette formation, il perçoit 500 € de pôle emploi, la mairie lui verserait un complément de salaire pour qu'il ait au moins l'équivalent du SMIC.

#### **Délibération reçue à la Préfecture le 06 juin 2023.**

#### **V-Conventions escale (Laudinie et Doucet) :**

Une nouvelle convention de location avec l'association Laudinie a été rédigée. Elle est en cours d'étude par M. REGOURD.

### **VI-Questions diverses :**

-MM. MERCADIER et BALAT ont assisté à une réunion à la Préfecture concernant le passage du Tour de France Femmes qui traversera notre commune le 27 juillet 2023.

Une visite des lieux est prévue le 14 juin.

La caravane publicitaire s'arrêtera sur Laguépie, la circulation sera bloquée de 14h à 17h30.

M. MERCADIER demande à M. CASTELNAU de préparer des bottes de paille pour assurer la sécurité des spectateurs et des coureuses.

Cette manifestation étant télévisée, il conviendrait de rendre le village encore plus attractif.

-La fête du Viaur aura lieu le dimanche 11 juin, précédée d'une journée réservée aux enfants le vendredi 9 juin.

Une réunion avec Karine Lacam, directrice de l'EPAGE Viaur, est prévue lundi 5 juin à la mairie pour finaliser l'organisation de cette fête.

Séance levée à 22 heures 20.